

partageons la route



CIRCULATION

SOYEZ PRUDENT

MODIFIÉE

ROULEZ DOUCEMENT ET ANTICIPEZ POUR VOTRE SÉCURITÉ

De Saint-Pierre à l'intersection d'Intermarché, la route sera bientôt aménagée en chaudiou*. C'est une voie unique, sans sens de priorité, avec deux accotements larges sur les côtés. Les véhicules roulent sur la voie centrale et les vélos circulent au centre de l'accotement. **Cyclistes, restez prudents, ce ne sont pas des bandes cyclables!** Dès qu'un véhicule arrive dans l'autre sens, les deux véhicules ralentissent, se déportent légèrement sur l'accotement pour se croiser, avant de se repositionner sur la voie centrale. En présence d'un vélo, la voiture attend derrière le vélo avant de reprendre sa place.

MISE EN ŒUVRE EN SEPTEMBRE

Cet aménagement est mis en place pour une période expérimentale d'un an, avec évaluations de vitesse effectuées par le Département. Une enquête auprès des usagers sera menée en parallèle par le collectif vélo.



ANIMATIONS

LES ESPIÈGLERIES

Le rendez-vous était pris à l'Ascension, quatre jours organisés en partenariat avec le Syndicat de la clairette pour célébrer la clairette et profiter du début des beaux jours! Une sixième édition réussie, où tout le monde était au rendez-vous tant pour déguster tradition et crémant toute la journée du samedi dans les rues de Die, que pour venir danser et rire lors du bal et des spectacles proposés tout au long du week-end. Ce fut également l'occasion de découvrir les premières cuvées de clairette de Die rosé : la nouvelle AOC dioise a remporté un franc succès! Nouveauté également, la journée à Sainte-Croix invitant à mêler de mêler promenade dans les vignes, dégustation et spectacle dans le cadre magnifique de l'ancien monastère de Sainte-Croix. À l'an prochain pour pétiller ensemble!



LA FÊTE DE LA TRANSHUMANCE

Malgré la chaleur, pas question de manquer le passage du troupeau, les réservations sont prises depuis longtemps déjà, et hôtels, campings, gîtes et chambres d'hôtes étaient bondés! Le chien de troupeau était au cœur de cette édition, une bonne occasion d'expliquer le comportement à adopter aux abords des troupeaux, notamment avec les patous et autres chiens de protection.



LES VENDREDIS de DIE 2017

CONCERTS 21H

21/07
28/07
04/08
11/08
18/08

CAMILLE BUFFARDEL

18H>23H MARCHÉ DE CRÉATEURS

COMMERCE OUVERTS > 21H30

11 AOÛT : SPECIAL BANDAS

L'ECHO DIOIS, LE P'TIT BAZAR, LA FANFARASONS

SAINT-MARCEL

21/07 BOGGIES RAMBLERS
28/07 LES VOLEURS DE POMPES
04/08 LIL'BOX
18/08 ROCK'N ROLL DREAM



SAINT-PIERRE

21/07 CARRÉ D'AS
28/07 PRÉLUDE
04/08 DUO EVASION
18/08 CARRÉ D'AS



RÉPUBLIQUE

21/07 LES ARTISTES ANONYMES
28/07 NI DIEU, NI MAITR'ONOME
04/08 NÉO
18/08 MISTER HOLE SWING



JULES-PLAN

21/07 JAZZOPIF
28/07 DUO DEZARNO
04/08 CNG TRIO
18/08 INLAB QUARTET



L'ÉDITO



Un été animé, avant une rentrée qui s'annonce elle aussi dynamique!

L'été est lancé et avec lui ses animations appréciées et attendues. Les Espiègleries, la Transhumance, la Nuit

des Musées ont déjà eu lieu et ont été réussies, donnant la part belle à des artistes locaux. Les Vendredis de Die ou le feu d'artifice du 14 juillet viendront prendre la suite ces prochaines semaines avec le souci d'émerveiller les spectateurs.

La rentrée sera elle aussi dynamique avec l'engagement de grandes opérations préparées ces dernières années. Le programme de la porte Ouest entrera ainsi à l'automne dans une première étape de travaux (aménagement du square du Souvenir face à la cité scolaire et de la place Ferrier formant l'intersection des rues Camille-Buffardel et Émile-Laurens). Parallèlement, le quartier Saint-Marcel sera concerné par la reconfiguration des berges et du seuil du Meyrosse avec la suppression de la passerelle actuelle en mauvais état. À terme, ce projet doit prévenir le risque inondation, assurer la continuité écologique des espèces, et redonner un meilleur aspect à ce quartier important de notre ville. Enfin, au-delà de ces grands projets, n'oublions pas toutes les autres interventions de rénovation de chaussées et équipements publics (cf. le point travaux).

Parmi les orientations des investissements menés, l'une d'entre elles vise à assurer un meilleur partage des espaces publics et de la voirie par tous. Ce numéro développe ainsi quelques initiatives prises en ce domaine parmi lesquelles l'expérimentation, unique dans notre département en agglomération, d'une nouvelle signalisation pour marquer la place des vélos dans nos déplacements et adaptée aux voies trop étroites pour créer de véritables pistes cyclables : le chaudiou.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro et un bel été.

Gilbert Trémolet, Maire de Die

n° 85 > été 2017

le flash

Bulletin d'informations municipales @die

FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 9 SEPT. 14H-18H SALLE POLYVALENTE

PARTAGER LA ROUTE

La mise en place de nouveaux aménagements va dans le sens d'une plus grande cohabitation sur la voie publique. Celle-ci entre progressivement dans les habitudes de tous les usagers.

En centre-ville, le trafic de simple transit a baissé suite aux nouveaux sens de circulation (viaduc...). Après les temps d'adaptation inévitables pour intégrer de nouveaux comportements, l'intérêt de ces aménagements est reconnu. La plupart des retours des usagers comme des riverains sont très positifs, chacun s'apercevant qu'il a gagné en qualité de vie et de déplacement.

Orientations générales À la demande de la ville, un schéma directeur des modes doux a été élaboré. Celui-ci, dont les conclusions ont été présentées en conseil municipal le 4 juillet, précise les enjeux dans le domaine des besoins en déplacement des habitants et fixe les grandes orientations à moyen et long terme à prendre en compte pour les futurs aménagements. Il définit une stratégie de mobilité durable pertinente sur notre territoire (flux de déplacements, centre historique...), et propose un réseau de déplacements efficace, adapté aux besoins de mobilité de tous dans les secteurs urbains et périurbains. Il suggère des cheminements dédiés et des agencements sur la totalité de la commune afin de structurer l'espace public pour substituer la marche ou le vélo à la voiture dans les déplacements quotidiens, y compris ceux des enfants dans le cadre scolaire : 81% des personnes actives vivant sur Die y travaillent et 70% des élèves habitent à moins de deux kilomètres de leur établissement.

Aménagements à l'école À l'automne 2015, suite à une demande des parents d'élèves de Chabestan, les parents délégués et le Collectif

Vélo Diois avaient enquêté. Et après un long travail d'étude et de concertation, de nouveaux aménagements seront prêts à la rentrée : traçage de bandes cyclables aux alentours des écoles, nouveaux garages à vélos et marquage au sol de la zone 30 du boulevard du Ballon pour la rendre plus visible. Et afin de réduire le trafic sur le chemin de Chabestan, les bus scolaires s'arrêteront désormais sur le boulevard.

Prise en compte des modes doux en amont Cette dimension est aujourd'hui systématiquement intégrée dans les grandes opérations, comme celle de la porte Ouest qui débute à l'automne prochain. De même, suite à la réfection de la RD93, un chaudiou (contraction de CHAUssée à Circulation DOUce, également appelée chaussée à voie centrale banalisée) sera marqué au sol à la rentrée pour une période expérimentale d'un an. Cet aménagement est adapté aux voies trop étroites pour y créer des bandes cyclables et permet de délimiter tout de même un espace sécurisé aux cyclistes grâce à un nouveau partage de la chaussée (voir encart). Dans la même volonté d'offrir une place accrue aux modes de déplacements doux, des pistes cyclables raccorderont le nouveau quartier de Chanqueyras au centre-ville. Une étude en cours concerne également l'avenue de la Division-du-Texas.

Ainsi, les élus poursuivent leur réflexion globale dans le travail d'aménagement des voies publiques pour favoriser les activités urbaines et la vie locale, et toujours en y associant les partenaires institutionnels et les usagers.



VIVRE À DIE

JOURNÉE CITOYENNE Pour la deuxième édition, les habitants se sont mobilisés plus nombreux, grâce au travail effectué en amont avec les référents de quartiers. Un apéritif très convivial a conclu cette journée.

INCROYABLES COMESTIBLES À la demande des habitants lors d'une réunion de quartier, la municipalité a planté une dizaine d'arbres fruitiers (pommes, cerises, noix...) à Chanqueyras. Retrouvons le plaisir de glaner...



CET ÉTÉ À DIE

LES VENDREDIS DE DIE

Cinq *Vendredis de Die* vous sont offerts cette année par la ville de Die, avec deux nouveautés : le marché des créateurs se tient dans la rue Camille-Bufferdel et le 11 août est réservé aux bandas itinérantes qui promèneront leur chahut dans toute la ville. Les commerces restent ouverts ces soirs-là jusqu'à 21h30 (*programme au dos*).

14 JUILLET

Retraite aux flambeaux à 21h avec l'Écho diois, feu d'artifice tiré à 22h30 place de la République, et bal ensuite à l'Évêché.

FÊTE ROMAINE

L'édition 2017 de la Fête romaine de la Drôme en Pays diois aura lieu sur le terrain de l'école maternelle, les 29 et 30 juillet



RENDEZ-VOUS AU MUSÉE

Le Musée de Die et du Diois est ouvert tout l'été du mardi au samedi de 15h à 19h (sauf jours fériés). T. 04 75 22 40 05

La saison 2017 bat son plein au Musée de Die depuis l'ouverture des festivités le 20 mai. À l'occasion de la Nuit des Musées, une magnifique soirée a été proposée par l'AS sportive de la cité scolaire dioise autour des arts du cirque. Un véritable succès pour ces jeunes artistes !



En mai et juin, le public a pu profiter des animations proposées lors des événements majeurs diois que sont les Espiègleries et la Fête de la Transhumance. Le musée a également offert un beau programme autour des découvertes archéologiques locales pour les Journées nationales de l'Archéologie.

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ AU MUSÉE

• **Mercredi 5 juillet à 20h30** Soirée conte pour grands et moins grands avec Carole Joffrin.



• **Mercredi 9 août à 20h** Concert avec le groupe grenoblois Cash Misère qui nous promet une soirée haute en couleur !

• **Mercredi 30 août à 20h30** Concert du guitariste diois Michel Gentils, chercheur perfectionniste connu et reconnu.



• **Pour les enfants de 6/11 ans** Les ateliers du club archéo' reprennent dès le 5 juillet et se dérouleront tous les mercredis matins de l'été (*programme sur le site*).



Et comme chaque année, le musée participera à la Fête romaine le dernier week-end de juillet, aux Journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre et au Festival Est-Ouest qui clôtura la saison début octobre.

Ouvert du mardi au samedi, 15h-19h
Tarifs : PT 3,60€, R 2€, gratuit -16 ans
www.museededie.org
Facebook : Musée de Die et du Diois

LE POINT TRAVAUX

►► **RD93** Le chantier est terminé. Le Conseil départemental a repris la chaussée du rond-point Lidl à la déviation de la Recluse. La ville s'est chargée des trottoirs. Pour rappel, les réseaux d'eau et d'assainissement (plus d'un kilomètre de canalisations) ont été remplacés à l'occasion (80% d'aide de l'Agence de l'Eau).

►► **CAMPING-CAR** À Meyrosse, une borne de paiement automatique est en cours d'installation à l'entrée de l'aire de service camping-car. Cette entrée donne accès aux services de vidange (eaux grises uniquement), eau potable, WC publics et Wifi. Tarifs : tranche 4h : 5€, 4 à 24h : 10€, au-delà : 10€/24h.



►► **PORTE OUEST** La consultation des entreprises est lancée pour un démarrage de travaux à l'automne.

►► **BERGES DE MEYROSSE** La consultation est en cours. Les travaux vont commencer en septembre pour une durée de trois mois.

►► **CRÊCHE** Afin de démarrer les travaux d'agrandissement de la crèche pour accueillir plus d'enfants, en partenariat avec la Communauté des Communes du Diois et Drôme Aménagement Habitat, des aménagements seront réalisés dans les salles Beauvoisin et Fontgiraude (sous la salle polyvalente), et les enfants s'y installeront à Noël pendant la durée du chantier.

►► **SALLE ASSOCIATIVE** Des travaux d'aménagement des anciens vestiaires du foot (sous l'école Chabestan) vont être effectués pour proposer une salle de réunion aux associations, notamment l'UNRPA, actuellement installé dans le bâtiment Joseph-Reynaud.

►► **VOIRIE** Deux kilomètres de voirie (revêtement bicouche et revers d'eau) ont été repris sur la partie haute du chemin de Vaux (photo ci-dessous), ainsi que quelques réparations sur le bas du chemin. Les rues de l'Aiglette et du Four ont également reçu un nouveau revêtement.



►► **CAMPING MUNICIPAL** une nouvelle signalétique entièrement repensée accueille désormais les campeurs.

►► **FABRÉGAS** Le premier étage du bâtiment L'Aube et les Prés, qui accueille le logement du gestionnaire et les chambres des saisonniers, a été rénové (isolation, peintures, cloisons et sanitaire).

►► **SKATE PARK** Le revêtement a été refait sur l'emplacement du futur skate park (au-dessus du gymnase, à côté des terrains de basket) et une clôture a été posée.

►► **POINTS PROPRES** L'aménagement esthétique de points de tri en centre-ville (conteneurs semi-enterrés) est prévu à l'automne.

►► **ET ENCORE...** Les services techniques ont réaménagé le terrain de volley situé sous le camping. Également à leur actif, les peintures des escaliers de la cantine Chabestan et les vestiaires du gymnase (partie ancienne).

Pour protéger la santé de la population, préserver l'environnement, la qualité des sols, de l'air et de l'eau et sauvegarder la biodiversité, depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités territoriales, les établissements publics et l'État ne peuvent plus utiliser des pesticides de synthèse dans leurs espaces verts, promenades, forêts et voiries. Les services techniques utilisent désormais un désherbeur thermique, adapté en interne par Jean-Luc Géry pour être attelé au mini-tracteur des espaces verts. La patience est de rigueur, il faut passer régulièrement sur les zones pour obtenir un effet vraiment durable au bout de trois ans.



ENVIRONNEMENT
pesticide dans ma commune!

ZONE DE RENCONTRE
petites rues et ruelles interdites à la circulation sauf riverains

50 CHAUCIDOU
30 ZONE 30
APRÈS TRAVAUX PORTE OUEST

LA ZONE DE RENCONTRE
Concept originaire des Pays-Bas, les zones de rencontre ont été créées en France avec le décret du 30 juillet 2008. Techniquement, c'est un ensemble de voies en agglomération affectées à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée (même si des trottoirs sont présents) sans y stationner et sont prioritaires sur tous les véhicules, dont la vitesse est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes (sauf dispositions différentes prises) qui sont priés de respecter les piétons. À Die, la zone comprend les rues Camille-Bufferdel, Émile-Laurens et Armellerie, la place du Marché, une partie de la République et le Viaduc. À noter que toutes les petites rues et ruelles du centre-ville sont interdites à la circulation sauf riverains.

RUES PIÉTONNES 2017
8 juillet > 1^{er} sept. 11h-15h et 17h-23h30 (sauf dimanche) + 11h-15h les mercredis et samedis des mois de mai, juin, septembre et des vacances scolaires (sauf vacances d'hiver).

partageons la route
Vivre ensemble!



VIVRE À DIE

À LA PISCINE MUNICIPALE, Jean-Luc, son équipe et les services techniques, ainsi que Michaël à la buvette, font tout leur possible pour que vous passiez un bon moment.

8 juillet > 15 août : lundi, vendredi, samedi, dimanche 10h-18h45 – mardi, jeudi 10h-19h45. **16 > 31 août** : tous les jours 10h-18h45. **1^{er} > 17 septembre** : lundi, mardi, jeudi, vendredi 11h45-13h45 / lundi, vendredi 16h30-18h / mardi, jeudi 16h-19h. Samedi et dimanche 11h-18h – fermeture mercredi.